

APPOINTMENTS, PROMOTIONS AND DEPARTURES:

During the past year, the Department recruited 448 persons, of these 21.7% (97 of 448) were Francophones. This is an appreciable drop from last year's Report, but can be attributed to by the arrival of the employees of Employment and Immigration Canada. Of those employees transferred during the integration of the immigration functions to the Department only 15% were Francophone. Apart from this situation, it should be noted that Francophone recruitment was at 29% (61 of 212) in both rotational and non-rotational groups. The departure of Francophones has stabilized at 5% since the end of July 1980 and on the Anglophone side this has increased from 4% to 6%.

It should be emphasized with regard to promotions, that the number of Anglophones promoted were 200 out of 2278, which represents 9% of the population, and the number of Francophones promoted were 86 of 957, which represents 9% of the population. See attached Table VII.

During the next year, the Department will be in the process of acquiring a great number of employees from both Industry, Trade and Commerce and the Canadian International Development Agency. Once reorganization is completed, the Department will be much more capable of analyzing representation, identifying problem areas and taking the necessary actions to ensure equal representation of both linguistic communities.

NOMINATIONS, PROMOTIONS ET DÉPARTS

Au cours de la dernière année, le Ministère a effectué 448 nominations dont 21,7% (97 sur 448) étaient des employés francophones. On accuse une baisse appréciable par rapport à l'an dernier mais la situation s'explique par l'arrivée des employés d'Emploi et Immigration Canada. La représentation francophone n'était que de 15% dans cette série de nominations effectuées dans le cadre de l'intégration de la fonction immigration aux Affaires extérieures. Exception faite de cette situation, on remarque avec intérêt que les francophones représentent 29% (61 sur 212) des nominations effectuées au groupe permutant et non permutant provenant de l'extérieur. Le taux des départs chez les francophones (5%) s'est maintenu depuis la fin de juillet 1980 alors que celui des anglophones est passé de 4% à 6%.

Il importe de souligner qu'en ce qui concerne les promotions, les anglophones et les francophones ont été promus dans une proportion égale de 9% par rapport au nombre total d'employés dans chaque groupe linguistique, c'est-à-dire 200 anglophones sur 2,278 et 86 francophones sur 957. Voir tableau VII.

Au cours de la prochaine année, le Ministère devra accueillir un nombre important d'employés du ministère de l'Industrie et du Commerce et de l'Agence canadienne de développement international. Une fois l'intégration complétée, le Ministère sera plus en mesure d'analyser sa représentation, d'identifier les zones problématiques, et de prendre les moyens nécessaires à l'établissement d'une représentation équitable des deux communautés linguistiques.